

Les nouveaux programmes d'EPS au collège



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Programmes des cycles
2,3,4 en EPS
novembre 2015

www.ac-dijon.fr

- Rendre lisible et efficace un projet global et cohérent d'éducation et d'enseignement prenant en compte :
 - Le temps long des apprentissages.
 - La complémentarité des disciplines.
 - Les aspects informels de l'éducation

1. Ils s'inscrivent dans un projet global s'adressant à tous les élèves.
2. Des programmes « soclés »
3. Des liaisons inter-degrés assurent la continuité des apprentissages. Des cycles redéfinis selon une périodicité de 3 ans.

Les programmes sont déclinés selon une matrice unique en 3 volets pour tous les cycles.

Sont clairement identifiés :

1. Les objectifs du cycle.
2. La contribution essentielle de chaque enseignement aux cinq domaines du socle.
3. Les contenus d'enseignement.

Donner du temps aux élèves pour permettre de réels apprentissages.

L'objectif est :

1. D'atteindre les exigences à la fin du cycle et pas nécessairement à la fin de l'année.
2. De construire des postures intellectuelles chez les élèves.
3. De permettre des progrès identifiables par les élèves.

Un nouveau rapport à la prescription laissant :

1. Plus d'autonomie et de responsabilités professionnelle, individuelle et collective.
2. Le travail collaboratif des équipes pédagogiques est réaffirmé.

Cinq changements majeurs

Une logique curriculaire sur toute la durée de la scolarité obligatoire :
d'une logique de degré (1^{er} – 2^d degré) à une logique de cycle

Des compétences générales disciplinaires qui s'inscrivent dans les
cinq domaines du socle commun

Une notion nouvelle : « le champ d'apprentissage »

Un programme qui laisse une plus grande « liberté » de conception
aux équipes

Un programme ouvert qui invite au dialogue entre les disciplines (EPI,
AP, parcours, EMC)

- une démarche soucieuse de la cohérence d'ensemble, qui dessine un vrai projet d'enseignement pour tous les élèves au lieu de stratifier des approches fragmentaires, et qui met en phase les programmes et l'évaluation.
- C'est la mise en œuvre qualitative d'un curriculum de formation.

- **Des programmes « soclés » qui s’inscrivent dans les 5 domaines du socle.**
- **5 compétences générales sont à travailler pour construire les domaines du socle en EPS :**
 - Développer sa motricité et apprendre à s’exprimer en utilisant son corps.
 - S’approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.
 - Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
 - Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
 - S’approprier une culture physique sportive et artistique

- Les champs d'apprentissage correspondent à des catégories de problème auxquels les élèves sont confrontés.
- Ils se substituent aux compétences propres des précédents programmes du collège (2008).

- La liberté laissée aux équipes pédagogiques est renforcée.
- **Chaque EPLE bâtit son curriculum de formation dans un projet pédagogique qui a une seule contrainte : atteindre les résultats attendus.**

- La réforme du collège insiste sur la contribution de chaque discipline aux EPI, AP, parcours citoyen, d'éducation artistique et « avenir ».
- L'interdisciplinarité
 - n'est pas un phénomène nouveau.
 - est co-substantielle de chaque discipline.
 - est une nécessité.

- Au delà d'une réforme structurelle, la refondation du collège se veut avant tout pédagogique.
- Les enjeux sont la réussite de tous les élèves et la réduction des inégalités.
- Les nouveaux programmes, cycles, dispositifs, parcours, sont autant d'opportunités et des leviers pour faire évoluer les pratiques pédagogiques vers des apprentissages plus inter-actifs et qui ont davantage de sens pour les élèves.